



Atlantic Canada's Prosperity Charter

A joint initiative of the Association of Atlantic Universities and the Atlantic Chamber of Commerce

A commitment to university talent, employer opportunity, and regional prosperity

Atlantic Canada's prosperity depends on our ability to connect student and graduate talent with the employers, communities, and industries that need it.

Atlantic Canada's Prosperity Charter is a shared commitment to strengthen the connection between university talent and regional opportunity. It reflects the belief that Atlantic university students and graduates are essential to the region's ability to attract, retain, and grow the talent needed for workforce capacity, productivity, innovation, competitiveness, and long-term economic resilience.

Atlantic Employers + Atlantic Student Talent = Atlantic Prosperity

By signing this Charter, we commit to a more collaborative, integrated, and action-oriented approach to connecting student and graduate talent with opportunity.

Employers commit to finding ways to integrate student and graduate talent into workforce planning and create pathways to experience and employment.

Universities commit to working with employers of all sizes to strengthen pathways between student talent and regional opportunity. As educators, community partners, and employers themselves, universities play a dual role in preparing talent and connecting it to workforce and prosperity needs.

Principles

By signing Atlantic Canada's Prosperity Charter, we commit to:

1. **Championing university talent** as essential to Atlantic Canada's workforce, productivity, innovation, and prosperity.
2. **Building stronger pathways** between students, graduates, employers, communities, and regional opportunities.
3. **Engaging across the student** journey through activities such as networking events, industry panels, mentorship, workplace visits, capstone projects, co-op, internships, other forms of work-integrated learning, and graduate hiring.
4. **Strengthening university-business collaboration** by sharing opportunities, workforce priorities, emerging skill needs, and practical pathways for engagement.
5. **Contributing to a community of prosperity champions** committed to connecting talent with opportunity and building the workforce conditions Atlantic Canada needs for long-term prosperity and resilience.

Commitment

On behalf of my organization, I support the intent and commitments of Atlantic Canada's Prosperity Charter and commit to advancing its purpose and contribution to Atlantic Canada's future.

Name, Title, Organization: _____

Signature: _____

Date: _____



Charte de la prospérité du Canada atlantique

Une initiative conjointe de l'Association des universités de l'Atlantique et de la Chambre de commerce de l'Atlantique

Un engagement en faveur des talents universitaires, des opportunités pour les employeurs et de la prospérité régionale

La prospérité du Canada atlantique dépend de notre capacité à mettre en relation les étudiants et les jeunes diplômés avec les employeurs, les collectivités et les secteurs d'activité qui en ont besoin.

La Charte de la prospérité du Canada atlantique est un engagement commun visant à renforcer le lien entre les talents universitaires et les opportunités régionales. Elle reflète la conviction que les étudiants et les diplômés des universités de la région atlantique sont essentiels pour permettre à la région d'attirer, de retenir et de développer les talents nécessaires à la capacité de la main-d'œuvre, à la productivité, à l'innovation, à la compétitivité et à la résilience économique à long terme.

Employeurs de l'Atlantique + Talents étudiants de l'Atlantique = Prospérité de l'Atlantique

En signant cette Charte, nous nous engageons à adopter une approche plus collaborative, intégrée et axée sur l'action pour mettre en relation les talents des étudiants et des diplômés avec les opportunités qui s'offrent à eux.

Les employeurs s'engagent à trouver des moyens d'intégrer les talents des étudiants et des diplômés dans la planification des effectifs et à créer des parcours menant à l'acquisition d'expérience et à l'emploi.

Les universités s'engagent à collaborer avec les employeurs de toutes tailles afin de renforcer les passerelles entre les talents étudiants et les opportunités régionales. En tant qu'établissements d'enseignement, partenaires communautaires et employeurs à part entière, les universités jouent un double rôle : préparer les talents et les mettre en adéquation avec les besoins en main-d'œuvre et de prospérité.

Principes

En signant la Charte pour la prospérité du Canada atlantique, nous nous engageons à :

1. **Promouvoir les talents universitaires** comme éléments essentiels à la main-d'œuvre, à la productivité, à l'innovation et à la prospérité du Canada atlantique.
2. **De renforcer les passerelles** entre les étudiants, les diplômés, les employeurs, les communautés et les opportunités régionales.
3. **Nous impliquer tout au long du parcours des étudiants** par le biais d'activités telles que des événements de réseautage, des tables rondes avec des professionnels, du mentorat, des visites en entreprise, des projets de fin d'études, des stages en alternance, des stages, d'autres formes d'apprentissage intégré au travail et le recrutement de diplômés.
4. **Renforcer la collaboration entre les universités et les entreprises** en partageant les opportunités, les priorités en matière de main-d'œuvre, les besoins émergents en compétences et les parcours concrets d'engagement.
5. **Contribuer à une communauté de défenseurs de la prospérité** engagés à mettre en relation les talents et les opportunités, et à créer les conditions de main-d'œuvre dont le Canada atlantique a besoin pour assurer sa prospérité et sa résilience à long terme.

Engagement

Au nom de mon organisation, je soutiens l'esprit et les engagements de la Charte de la prospérité du Canada atlantique et m'engage à promouvoir son objectif et sa contribution à l'avenir du Canada atlantique.

Nom, fonction, organisation : _____

Signature : _____

Date : _____